

MARTIGUES le 04 avril 2005

Contact presse :
Michel SACHER – Tél : 04 42 13 01 00
Mél : spppi.paca@industrie.gouv.fr

Objet : Groupe de travail du SPPPI sur le transport des matières dangereuses (TMD) en PACA

Communiqué de presse

Le groupe de travail du SPPPI sur les transports de matières dangereuses compte un sous-groupe "échange et transposabilité" qui a pour but d'échanger les savoirs-faire entre acteurs locaux du TMD. Ce sous-groupe c'est réuni le mardi 8 mars à Nice. Un des objectifs majeurs est de permettre aux collectivités territoriales d'échanger leurs expériences de gestion locale du transport de matières dangereuses.

La réunion a permis aux agglomérations les plus avancées (Ville de Grasse et Ville de Nice) dans le management des TMD sur leur territoire d'exposer leurs travaux dans un esprit d'échange et de mise en commun des bonnes pratiques.

Les travaux engagés par la Ville les plus avancées

Nice : La méthode suivie a été de recenser de la manière la plus exhaustive les stations services (principaux pôles récepteurs de la ville) pour répertorier les flux routiers intra-urbains.

Cette méthode a permis d'identifier des grands axes sur les franges Est et Ouest de la commune où le transport est important mais ne pose que peu de problèmes. En revanche l'identification des enjeux et des espaces interdits fait apparaître de plus grandes difficultés dans le centre ville. Forte de ce constat, la municipalité réfléchit à la mise en place d'itinéraires préférentiels pour la desserte locale en centre ville.

Grasse : L'approche retenue est résolument tournée vers une identification du TMD comme risque majeur. Cette méthode permet de fixer un niveau à partir duquel le risque doit être considéré.

Du fait de la topographie de la ville et de sa tradition industrielle les usages en matière de TMD sont très particuliers. Suite à ce premier état des lieux, les services ont optés pour une approche du risque à travers une APR (analyse préliminaire des risques).

Au final, les travaux permettent de dégager des pistes à suivre pour une gestion plus exigeante. Parmi ces points on note la mise en place d'exercices de crise, l'information du public...

M. LAFAURIE a conclu la réunion en se félicitant de la participation nombreuse et du niveau des échanges. Il a en outre indiqué que la Ville de Nice reste à disposition du SPPPI pour accueillir d'autres sessions de travail.